

Saison
2018-2019

Compétitions
E.N.F.

Règlement



Courriel : cdnatation92@yahoo.fr
FB: CD92 natation

Comité départemental
de natation
1, allée de la Libération
92000 NANTERRE

SPÉCIAL

RÈGLEMENT

NATATION

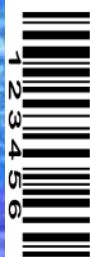
COURSE

**TOUT SUR LA
SAISON 2018-2019**

ÉLABORÉ À L'AIDE DES COACHS ET
A.T.D. DU 92



Les partenaires du C.D.92 Natation



COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

Sommaire

Calendrier / **3**

Mémo compétitions saison / **4**

Piscines des Hauts de Seine / **5**

Répartitions géographiques des clubs des hauts de Seine / **6**

Catégories d'âges / **8**

Règles générales / **9**

ENF / **13**

Programme Avenirs / **16**

Interclubs Avenirs / **18**

Programme Jeunes / **19**

Interclubs Jeunes / **21**

Journées Honneurs / **22**

Meeting de Rentrée / **23**

Championnat des Hauts de Seine hiver/ **24**

Championnat départemental Juniors/ **25**

Championnat départemental Hauts de Seine printemps / **26**

Championnat Open Départemental des Hauts de Seine / **27**

Compétitions Maîtres / **28**

Championnat Open des Hauts de Seine Maîtres / **30**

Calendrier 2018-2019

septembre-2018	octobre-2018	novembre-2018	décembre-2018	janvier-2019	février-2019	mars-2019	avril-2019	mai-2019	juin-2019	juillet-2019	août-2019
1	5	9	14	18	23	27	31	35	40	44	48
2	6	10	15	19	24	28	32	36	41	45	49
3	7	11	16	20	25	29	33	37	42	46	50
4	8	12	17	21	26	30	34	38	43	47	51
5	9	13	18	22	27	31	35	39	44	48	52
6	10	14	19	23	28	32	36	40	45	49	
7	11	15	20	24	29	33	37	41	46	50	
8	12	16	21	25	30	34	38	42	47	51	
9	13	17	22	26	31	35	39	43	48	52	
10	14	18	23	27	32	36	40	44	49		
11	15	19	24	28	33	37	41	45	50		
12	16	20	25	29	34	38	42	46	51		
13	17	21	26	30	35	39	43	47	52		
14	18	22	27	31	36	40	44	48			
15	19	23	28	32	37	41	45	49			
16	20	24	29	33	38	42	46	50			
17	21	25	30	34	39	43	47	51			
18	22	26	31	35	40	44	48	52			
19	23	27	32	36	41	45	49				
20	24	28	33	37	42	46	50				
21	25	29	34	38	43	47	51				
22	26	30	35	39	44	48	52				
23	27	31	36	40	45	49					
24	28	32	37	41	46	50					
25	29	33	38	42	47	51					
26	30	34	39	43	48	52					
27	31	35	40	44	49						
28		36	41	45	50						
29		37	42	46	51						
30		38	43	47	52						
31		39	44	48							

Mémo des compétitions

Saison 2018-2019

Septembre 2018

03 : Ouverture du
secrétariat
15 : Colloque 92

16 : Jeunes Plot 2
17 : Jeunes Plot 2
23 : Open Maîtres CD92
24 : Open Maîtres CD92

Octobre 2018

08 : Ouverture Extranat.fr
13 ou 14 :
Pass'compétition
20 : Meeting de Rentrée
21: Meeting de Rentrée

Mars 2019

16 : Championnat
Départementale de
Printemps
17 : Championnat
Départemental
Printemps
23 ou 24 : Pass'port de
l'eau
24: Formation ENF 3
30 : Jeunes plot 3
31 : Jeunes plot 3

Novembre 2018

10 : Interclubs TC
11: Interclubs TC
17: Championnat
Départemental Hiver
Qualificatif
18 : Championnat
Départemental Hiver
Qualificatif
25: Formation ENF 1

Avril 2019

06 ou 07 : Avenirs Plot 3
ENF 3 avant la
compétition Samedi ou
Dimanche
06 : Honneur Journée 4
13 : Plot Jeunes Plot 4
14 : Plot Jeunes Plot 4

Décembre 2018

01 : Honneur Journée 1
01 ou 02 : Pass'port de
l'eau
08 : Jeunes plot1
09 : Jeunes plot 1
15 : Journée 1 Maîtres
15 ou 16: Avenirs plot 1
ENF 3 avant la
compétition Samedi ou
Dimanche

Mai 2019

08 : Coupe des
Départements
18 : Interclubs avenir
19 : Interclubs Jeunes

Janvier 2019

13: Formation ENF 2
19 : Honneur Journée 2
26 : Championnat
départemental Juniors

Juin 2019

01 : Honneur Journée 5
08 ou 09 : Pass'port de
l'eau
08 : Championnats
Départemental Open
09 : Championnat
Départemental Open
15 : Challenge
Départementale Avenirs
16 : Challenge
départementale Avenirs
22 : Championnat
Départemental Jeunes
23 : Championnat
Départemental Jeunes
19 ou 26 : Colloque des
entraîneurs du 92

27 : Championnat
Départemental Juniors

Février 2019

02 ou 03 : Pass'port de
l'eau
09 ou 10 : Avenirs Plot 2
ENF 3 avant la
compétition Samedi ou
Dimanche
16 : Honneur Journée 3

VEILLEZ À BIEN
PRENDRE
CONNAISSANCE DU
SR18-19

PENSEZ À
COMMUNIQUER AVEC
VOS A.T.D. DE ZONE ET
DE CATÉGORIES POUR
TOUTES QUESTIONS
RELATIVES À L'ASPECT
SPORTIF.

LES DATES DE
REGROUPEMENTS
VOUS SERONT
PRÉCISÉES
ULTÉRIEUREMENT



92160	ANTONY	164, av. du Pdt Kennedy	01 46 68 58 50
92600	ASNIERES	Bd Pierre de Coubertin	01 47 99 05 26
92220	BAGNEUX	1, av. de Stalingrad	01 46 55 29 10
92270	BOIS-COLOMBES	32, rue Jean Jaurès	01 46 49 87 70
92100	BOULOGNE	165, rue du Vieux Pont de Sèvres	01 46 08 09 09
92290	CHATENAY-MALABRY	Rue Jean-Baptiste Clément Fac de pharmacie Centre Sportif Universitaire	
92320	CHATILLON-MALAKOFF	57, rue Jean Bouin	01 46 45 33 20
92140	CLAMART	37 rue du Docteur Roux	01 41 90 11 66
92110	CLICHY	34, rue Valiton	01 42 70 96 80
92700	COLOMBES	Ile Marante	01 41 19 23 30
92400	COURBEVOIE	Place Charles de Gaulle	01 47 88 03 33
92230	GENNEVILLIERS	128, rue Henri Barbusse	01 41 11 27 65
92250	LA GARENNE-COLOMBES	3/5, rue Lucien Jeannin	01 42 42 18 13
92190	MEUDON	23, rue Charles Infroit	01 46 26 62 30
92120	MONTROUGE	91, rue Henri Ginoux	01 46 12 76 89
92000	NANTERRE	136, av. Joliot-Curie	01 41 37 19 00
92350	LE PLESSIS-ROBINSON	1, av. Galilée	01 46 30 35 32
92800	PUTEAUX	Ile de Puteaux Allée G. Hassoux	01 46 25 03 70
92500	RUEIL-MALMAISON	Bd Marcel Pourtout	01 47 51 71 11
92330	SCEAUX	5, rue de l'Yser	01 46 60 21 65
92210	SAINT-CLOUD	17, rue du Mont Valérien	01 47 71 03 38
92310	SEVRES	19, rue Diderot	01 45 34 05 08
92150	SURESNES	27, rue Tourneroches	01 47 72 73 25
92170	VANVES	12, rue Larmeroux	01 46 29 30 68
92390	VILLENEUVE-LA-GARENNE	29, rue Georges Pompidou	01 47 98 18 63

Répartition géographique des Clubs des Hauts de Seine

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES CLUBS

EN 2 ZONES

ZONE NORD

- A. VILLENEUVE-LA-GARENNE
- BOIS-COLOMBES SPORTS
 - C.N. ASNIERES
- COLOMBES NATATION
 - C.S. CLICHY 92
- C.S.M. GENNEVILLIERS
 - C.S.M. PUTEAUX
- E.S. NANTERRE
- OLYMPIC GARENNOIS
 - RUEIL A.C
- S.F.O. COURBEVOIE
- SURESNES S.N.

Assistant technique Maîtres:

Lionel CHALENDAR

yoyoswimnanterre@gmail.com

0621120675

Assistant technique zone nord:

Olivier SANGARIA

osangaria@gmail.com

0619143475

ZONE SUD

- A.C. BOULOGNE-BILLANCOURT
- ANTONY NATATION
- A.S.V. CHATENAY-MALABRY
- C.N. PLESSIS-ROBINSON
 - C.O.M. BAGNEUX
 - C.O. SEVRES
- C.S.M. CLAMART
- DAUPHINS DE MEUDON
 - S.C.M. CHATILLON
 - S.M. MONTROUGE
- U.A.S. SAINT CLOUD
- U.S.M. MALAKOFF
- S.N.S. VANVES

Assistant technique zone sud:

Yann CALLANQUIN

vanvesnatation.compet@yahoo.fr

0624488839

NOTA

Tout nouveau club sera rattaché à une de ces deux ou trois zones, suivant sa situation géographique. En fonction des engagements ou autres cas particuliers, un club pourra ponctuellement basculer dans une autre zone que celle qui lui a été attribuée.

En fonction du nombre d'engagements par zone, le comité se réserve le droit de modifier cette répartition afin d'optimiser le temps des réunions.

Merci de privilégier la communication par courriel en respect pour la vie privée.

Répartition géographique des clubs

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES CLUBS

EN 3 ZONES

ZONE NORD

- A. VILLENEUVE-LA-GARENNE
- BOIS-COLOMBES SPORTS
 - C.N. ASNIERES
- COLOMBES NATATION
- C.S.M. GENNEVILLIERS
- OLYMPIC GARENNOIS
- S.F.O. COURBEVOIE

ZONE CENTRE

- RUEIL A.C
- SURESNES S.N.
- C.S.M. PUTEAUX
- E.S. NANTERRE
- A.C. BOULOGNE-BILLANCOURT
 - C.O. SEVRES
- U.A.S. SAINT CLOUD
 - C.S. CLICHY 92

ZONE SUD

- ANTONY NATATION
- A.S.V. CHATENAY-MALABRY
- C.N. PLESSIS-ROBINSON
 - C.O.M. BAGNEUX
 - C.S.M. CLAMART
- DAUPHINS DE MEUDON
 - S.C.M. CHATILLON
 - S.M. MONTROUGE
- STADE DE VANVES
- USM MALAKOFF

NOTA

Tout nouveau club sera rattaché à une de ces deux ou trois zones, suivant sa situation géographique. En fonction des engagements ou autres cas particuliers, un club pourra ponctuellement basculer dans une autre zone que celle qui lui a été attribuée.

En fonction du nombre d'engagements par zone, le comité se réserve le droit de modifier cette répartition afin d'optimiser le temps des réunions.

Les catégories d'âges



**BASÉE SUR
L'ANNÉE
CIVILE
2019**

Avenirs Filles	10 ans et moins	Nées en 2009 et après
Avenirs Garçons	11 ans et moins	Nés en 2008 et après
Jeunes Filles	11 à 13 ans	Nées en 2008, 2007 et 2006
Jeunes Garçons	12 à 14 ans	Nés en 2007, 2006 et 2005
Juniors Filles	14 à 17 ans	Nées entre 2005 et 2002
Juniors Garçons	15 à 18 ans	Nés entre 2004 et 2001
Séniors Filles	18 ans et +	Nées en 2001 et avant
Séniors Garçons	19 ans et +	Nés en 2000 et avant

Règles Générales

AFFILIATIONS

Les affiliations sont à faire directement sur « **ExtraNat.fr** ». L'affiliation sera payable uniquement par Carte Bancaire ou Virement auprès de la FFN. La validation de l'affiliation sera automatique et instantanée dans le cas d'un paiement par CB après vérification de la provision du compte, différée jusqu'à réception du virement sur le compte bancaire de la FFN.

Les 3 premières licences doivent être impérativement celles des : Président, Secrétaire, Trésorier.

Note : Suite à la saisie de vos trois têtes, vous avez la possibilité d'entrer d'autres licences, sur la même facture.

Si vous préférez séparer la facture contenant vos 3 têtes des autres licences, n'oubliez pas qu'il vous faudra alors attendre l'oblitération de la première facture, pour pouvoir saisir les suivantes.

LICENCES

Tous les nageurs, nageuses, dirigeants et officiels doivent être licenciés F.F.N.

Les licences seront payables au Comité Départemental soit par virement, soit par Carte Bancaire.

Les oblitérations seront soit automatiques et immédiates dans le cas d'un paiement par CB (après vérification de la provision sur le compte), soit à réception du virement sur le compte bancaire et après aval des Trésorières.

Afin de faciliter le travail du Secrétariat et de la Trésorière, il est demandé au Club d'établir une facture une fois par semaine.

En cas de règlement par C.B. ou par virement une copie de la facture devra être expédiée obligatoirement au Secrétariat du Comité par mail le jour même où le règlement sera émis.

FINANCEMENT

Les clubs doivent régler **avant le 18 Septembre 2018** la provision qui leur sera demandée par les trésorières du CD 92

1°) sur les provisions 2018/2019 et les soldes 2017/2018 des engagements et amendes.

2°) sur la cotisation de **200 €** avec accès au site Internet du Comité.

3°) participation annuelle à la gestion du Comité : **300 € (150 € pour la Natation Synchronisée)**

4°) la caution sur prêt de piscines (sauf si les dates de prêts de piscines sont déclarées)

Tout club, qui ne serait pas en règle au niveau financier, de la saison 2018-2019 au 28/09/2018 (frais de secrétariats, engagements, amendes....) verra son affiliation suspendue sur demande du Comité Départemental du 92 auprès de la FFN, jusqu'à régularisation.

FICHES DE COURSES

Les fiches de courses et les programmes seront établis par le secrétariat du CD 92 Natation.

Le dossier de la compétition (comprenant les fiches de courses, la feuille de jury, les programmes pour les clubs, et tous les documents pouvant servir au bon déroulement de la compétition) est **sous la responsabilité du club qui reçoit**, dans le cas où il n'y a aucun représentant du CD sur place. Le dossier sera alors à retirer à partir du vendredi fin d'après-midi dans la boîte aux lettres extérieure du Comité **par une personne du club recevant la compétition** et remis dans cette même boîte **au plus tard le dimanche soir suivant la compétition**. Une clé de ladite boîte aux lettres a été remise à chaque club ainsi qu'à chaque officiel A.

A - OFFICIELS

Les officiels devront présenter obligatoirement à chaque compétition leur récépissé de licence

Les Clubs doivent obligatoirement présenter à chaque réunion de la compétition :

- Au moins 1 officiel à partir de 3 nageurs engagés ;
- Au moins 2 officiels à partir de 10 nageurs engagés ;
- Au moins 3 officiels à partir de 20 nageurs engagés ;
- 1 officiel supplémentaire par tranche de 10 nageurs (4 officiels pour 30 nageurs, 5 officiels pour 40 nageurs engagés, etc.).

Les Officiels ont une obligation de revêtir la tenue officielle du Comité Départemental des Hauts-de-Seine.

Les Officiels ont une obligation d'un comportement exemplaire en tant que membre du jury d'une compétition, de retenue et de neutralité envers les nageurs, et ne devront donc faire part d'aucun encouragement, ni d'aucune aide (prise de relais, conseil, etc....).
Dans le cas où des Officiels ne respecteraient pas leurs obligations, ils encourrent des sanctions.

Les officiels en formation ne comptent pas dans l'effectif !!!

Pour les Interclubs : les Clubs doivent obligatoirement présenter **un officiel par équipe engagée (maximum 3 par club)** à chaque réunion.

Pour les Finales Départementales : les Clubs doivent obligatoirement présenter **un officiel dès qu'un nageur est engagé**

Tout club contrevenant se verra appliquer une amende (Cf : rubrique Amendes)

Pour une réunion, **si le nombre d'officiels est insuffisant, le Juge Arbitre annulera cette réunion.**

Pour une compétition, **le Juge Arbitre pourra refuser un Club qui n'a aucun officiel présent.**

Pour une compétition, **le Juge Arbitre pourra refuser un Club si les nageurs n'ont pas un entraîneur référent.**

Les Officiels ont une obligation et un devoir de participer à la compétition jusqu'à la fin de celle-ci (cérémonie protocolaire incluse) dès leur inscription sur la feuille de jury.

Tarifs et Conditions des AMENDES :

Seuls les officiels **licenciés et validés** dans la base de données seront pris en compte dans le calcul des amendes. Les Amendes seront appliquées pour chaque réunion et chaque officiel absent.

Les officiels en formation, soit les stagiaires B et les candidats C, ne peuvent être comptabilisés pour leur club tant qu'ils n'ont pas été validés par le comité.

- **Manque d'officiels:**

75 € par officiel manquant et par réunion.

- **Pour les Honneurs**

10 € seront appliqués pour tous les dépassements de temps supérieur à la grille de référence.

- **Pour les Demi-Fond – le programme jeunes et les championnats juniors**

10 € seront appliqués pour tous les dépassements de temps supérieurs à 45" pour le 1.500m, 30" pour le 800m, 20" pour les autres distances, au temps d'engagement du nageur.

- **Pour les ENF**

150 € par évaluateur manquant.

- **Pour non prêt de bassin**

2.000 € par saison en cas de non prêt trois fois dans l'année

- **Non validation d'un bordereau d'engagements**

Tout club n'ayant pas validé le bon de commande d'une compétition dans les délais sur Extranat, sera facturé cinq fois le montant initial correspondant (ex : 2€ passe à 10€)

- **Forfait des équipes interclubs**

300 € dans le cas d'un Forfait 72 heures avant et **500 €** à moins de 72 heures (Règlement L.I.F.N.)

Pour les Interclubs Jeunes et Avenirs

50 Euros pour tous changements (par nageurs), pour les relais (sans certificat médical entre le mercredi et le vendredi précédant la date finale des engagements).

100 Euros par nageur pour tous changements sans certificat médical.

10 Euros par non-inscrits sur les listes des relais

REGLE DU FAUX DEPART

Suivant l'article SW 4.1 des règlements FINA, les compétitions départementales se feront sur la règle d'un seul départ.

sauf pour les avenirs, les relais, les compétitions par équipes et les cas particuliers, précisés lors de la compétition.

MAILLOTS AUTORISES

Les combinaisons sont autorisées pour les compétitions suivantes :

- Demi-fond
- Programme Jeunes
- Championnats des Hauts-de-Seine Hiver, Printemps, Juniors et open.
- Interclubs jeunes
- Meeting de Rentrée
- Les Honneurs

DEPLACEMENTS ET STAGES

Les déclarations de déplacement, en France ou à l'étranger, de stage et d'organisation doivent être adressées

impérativement au Comité des Hauts-de-Seine de Natation, au plus tard 3 semaines avant la date de départ ou de l'organisation.

Le nombre de nageurs et d'encadrants doivent y être mentionné.

SELECTIONS DEPARTEMENTALES

Le Comité peut organiser une sélection départementale.

La participation d'un(e) nageur (se) à une sélection (départementale, régionale ou nationale) est un honneur et un devoir.

Un(e) nageur (se) refusant une sélection (hors blessure ou maladie, certificat médical à l'appui), ne sera plus sélectionnable durant une période de 2 ans, et ne sera pas autorisé(e) à nager dans une autre compétition 8 jours avant et 3 jours après les dates de la compétition pour laquelle il/elle a été sélectionné(e).

Le Comité se réserve le droit, en fonction des résultats et objectifs de la saison, d'organiser d'autres rassemblements départementaux. Les caractéristiques de ces sélections exceptionnelles seront diffusées via le site Internet :

<http://hautsdeSeine.ffnatation.fr>

PRET DE BASSINS

Les Clubs devront prêter deux jours minimum leur bassin dans la saison, soit pour une compétition, soit pour un ENF 3.

Conformément à ce qui a été annoncé à l'Assemblée Générale du Dimanche 9 Janvier 2010 :

Une amende de 2.000 € sera facturée pour non prêt de bassin.

La facturation pour non prêt de bassin sera rajoutée sur la facturation annuelle et devra être payée avant le 18 septembre de l'année N+1 dans le cas contraire le club se verra bloqué au niveau fédéral en début de saison.

COMPORTEMENT :

Pour l'encadrement des nageurs, il est demandé la présence obligatoirement d'un entraîneur ou d'un assistant club, ou d'un dirigeant licencié par club, tout au long de la compétition. L'entraîneur ou l'encadrant ne peut pas quitter la compétition temps que tous ses nageurs ne sont pas partis. A titre exceptionnel et dans le cas où aucun entraîneur n'est disponible, il est obligatoire de prévenir le Comité Départemental par mail, au plus tard le vendredi midi précédent la compétition et de confirmer à quel entraîneur et quel club est confié cette responsabilité.

Il est rappelé que pour assurer le bon déroulement des compétitions, tous les acteurs (nageurs, entraîneurs, officiels, supporters ...) doivent respecter les règlements sportifs et techniques mis en œuvre par le CD Natation 92.

Les éventuelles réclamations, notamment en cas de disqualification, doivent être exclusivement formulées par un représentant officiel (entraîneur ou dirigeant) du club demandeur, mais ne peuvent être à l'initiative d'autres

acteurs (nageurs, parents ou autres supporters des nageurs, officiels...).

Aucune « pression » exercée par qui que ce soit sur un ou plusieurs officiels avant, pendant ou après les compétitions ne sera tolérée. En cas de comportement anormal ou excessif lié à une contestation d'une décision prise par le jury d'une compétition, le juge arbitre de ladite compétition se réserve le droit :

1. D'exclure immédiatement la ou les personnes perturbatrices,
2. D'arrêter immédiatement et définitivement la compétition,
3. D'interdire définitivement l'accès aux bassins à la ou les personnes perturbatrices,

De porter plainte auprès des instances judiciaires si cela était nécessaire

RAPPEL:

Nous insistons sur la nécessité de respecter les lieux dans lesquels les compétitions sont organisées. Tout comportement dénoncé par un club organisateur entraînera une convocation devant la commission de discipline départementale pour sanction.

Il est important de noter que tous comportements de dirigeants, bénévoles, officiels, nageurs entraîneurs ou parents non conformes aux attentes entraîneront une convocation devant la commission de discipline départementale.

Référent: Y.CALLANQUIN

1. FORMATION EVALUATEUR

Le Comité des Hauts-de-Seine propose une formation évaluateur pour ENF 1, ENF 2 et ENF 3.

- **ENF 1** : Le dimanche 25 novembre à 9h piscine de Vanves, 12 rue Larmeroux
- **ENF 2** : Le dimanche 13 Janvier à 9h piscine de Vanves, 12 rue Larmeroux
- **ENF 3** : Le dimanche 24 mars à 9h piscine de Vanves, 12 rue Larmeroux

Il faudra un minimum de cinq stagiaires pour maintenir une formation ouverte.

Rappel : les officiels A peuvent passer la formation ENF 3.

Inscription par mail sur l'adresse mail de l'A.T.D. en charge de l'E.N.F., Yann CALLANQUIN.

Test Sauv'NAGE:

Idem que les saisons précédentes.

Pass'SPORT de l'eau : 4 sessions seront organisées les 01 ou 02/12/2018, les 02 ou 03/02/2019, les 23 ou 24/03/2019 et les 08 ou 09/06/2019

Pass'COMPETITION: En amont des plots avenir et le 13 ou 14/10/2018 si besoin.

IL EST DANS VOTRE INTÉRÊT DE NE PAS PÉNALISER LES NAGEURS EN PRÉSENTANT OU EN VALIDANT DES PASS NON RÉUSSI

LES CLUBS NE RESPECTANT PAS LA CONSIGNE NE POURRONT PLUS ORGANISER DE SESSION



école de
natation
française

2. SAUV'NAGE - ENF 1

Seuls les clubs agréés pourront faire passer des tests de « Sauv'Nage » à leurs nageurs.

Les clubs qui ne sont pas encore agréés n'ont d'autre solution que de former au moins 1 évaluateur ENF 1 et de faire leur demande d'agrément auprès de la LIF, puis d'organiser une session de test.

Pour se présenter à un test ENF, les enfants doivent impérativement être licenciés.

Demande d'organisation d'un Test

Les demandes d'organisation de « sauv'nage » doivent parvenir par mail à l'adresse mail de l'A.T.D. en charge de l'E.N.F., Yann CALLANQUIN, 3 semaines avant la date prévue du test.

Il est impératif de préciser sur la demande, le lieu et l'horaire.

Le document officiel est disponible sur les sites internet du CD et de la LIF.

Validation des résultats

L'évaluateur ENF 1 référent de la session a la charge de valider le test de chaque enfant sur Extranat.fr

3. PASS'PORT DE L'EAU - ENF2

Pour se présenter à un test de « Pass'Sport », un nageur doit être en possession de son « Sauv'Nage », et être licencié, quel que soit son âge.

DATES P.13 du S.R.

Demande d'organisation d'un Test

Les demandes d'organisation de « sauv'nage » doivent parvenir par mail à l'adresse mail de l'A.T.D. en charge de l'E.N.F., Yann

CALLANQUIN, 3 semaines avant la date prévue du test.

Il est impératif de préciser sur la demande: le lieu, l'horaire et les clubs présents.

DATES P.13 du S.R.

Rappel pour organiser un test :

- 3 clubs minimum (avec pour chaque club 5 nageurs au minimum)

Un document officiel est sur le site Internet du C.D. 92 et de la LIF.

Les résultats sont à envoyer par mail à l'A.T.D. en charge de l'E.N.F., Yann CALLANQUIN, le plus rapidement possible en inscrivant le nom des évaluateurs.

Modalités d'engagement

Les engagements sont fixés à 2 € par nageur et par discipline présentée.

Pour engager un nageur, l'entraîneur doit vérifier, au préalable, que celui-ci est à jour de son « Sauv'Nage », sur Extranat et de sa licence.

Attention, il devra s'écouler 3 semaines entre le pass'sports de l'eau et le pass'compétition.

Pour que le test du « Pass'Sports de l'eau » puisse être validé, il faut que l'enfant ait réussi 3 épreuves, sur les 5 proposées.

Chaque club devra obligatoirement présenter un évaluateur ENF2, pour aider à l'organisation de la réunion en cas d'absence d'évaluateur le club se verra infliger une amende de 150 € **et devra être accompagné par, soit un autre entraîneur ou un assistant Club, soit un membre du bureau, soit un Officiel, qui prendra en charge les enfants** de son club. Cet accompagnateur devra obligatoirement être licencié.

4. PASS'COMPETITION - ENF 3

Le Pass'Compétition est ouvert uniquement aux enfants **nés en 2009 ou avant**.

Il est obligatoire pour les nageurs nés en 2004 et après, pour les engager sur les compétitions.

Les enfants nés en 2010 et après n'y ont pas accès. Les 2010 y auront accès à partir du dernier week-end du mois de Juin 2018.

Pour être présenté à un test de « Pass'Compétition », un nageur doit être en possession de son « Pass'Sports de l'eau » validé sur Extranat et il doit être à jour de sa licence, quel que soit son âge.

L'organisation des sessions de « Pass'Compétition » est à la charge du Comité, qui propose 5 sessions de Natation Course sur un seul lieu par session :

Les engagements sont fixés à 2 € par nageur et par discipline présentée.

Les forfaits non déclarés seront facturés 6 €.

Modalités d'engagement

Les tests ENF 3 Pass'Compétition seront organisés comme une compétition.

Pour engager un nageur, l'entraîneur doit vérifier avant que celui-ci est à jour de son Pass'Sports, et qu'il est bien licencié.

Les engagements se feront par club, via le fichier Excel (disponible sur le site du CD).

Il sera expédié par mail à l'A.T.D. en charge de l'E.N.F., Yann CALLANQUIN, avant la date de fin des engagements.

Attention, les clubs ne respectant pas la procédure d'inscription décrite pourront se voir refuser l'accès au PASS'

Le test du Pass'Compétition sera traité comme une compétition.

Chaque club devra obligatoirement présenter un évaluateur ENF3, pour aider à l'organisation de la réunion en cas d'absence d'évaluateur le club se verra infliger une amende de 150 € et devra être accompagné par, soit un autre entraîneur ou un assistant Club, soit un Officiel, qui prendra en charge les enfants de son club. Cet accompagnateur devra obligatoirement être licencié.

Validation des résultats

La validation d'un Pass'Compétition sur Extranat.fr ne peut être effectuée que par la Ligue d'Ile de France.

Le référent technique E.N.F. communiquera les résultats des Pass'Compétition à la LIF qui les validera, dans les trois à quatre semaines suivantes.

Les Pass auront lieu en amont des journées avenir et seront indiqués sur le site du comité

SESSION	Dates	Fin des engagements
1	Se référer au programme des avenirs	Suivant programme Avenirs

PROGRAMME AVENIRS

Ces compétitions seront organisées sur 3 zones géographiques, et sur 2 jours en bassin de 25 m.

CATEGORIES CONCERNEES

Catégories Avenirs : Filles nées en 2010 **Garçons nés en 2009 et après**
Filles nées en 2009 Garçons nés en 2008

CALENDRIER

Journée	Compétitions	Début des engagements	Fin des engagements
1	15 ou 16 décembre 2018	04 Décembre 2018	11 Décembre 2018
2	02 ou 03 Février 2019	22 Janvier 2018	29 Janvier 2018
3	23 ou 24 Mars 2019	12 Mars 2018	19 Mars 2018
Challenge	15 ou 16 Juin 2019	04 Juin 2018	11 Juin 2018

REGLEMENT SPORTIF

Epreuves individuelles

50m PAP, 50m Dos, 50m Brasse, 50m N.L, 100 4N, 200m NL.

Relais

4x50 Br - 4x50 Pap - 4x50 NL

Relais mixtes avec au moins 1 garçon et 1 fille

Modalités d'accès Aux 3 Plots

Pass'Compétition obligatoire pour tous les nageurs.

Accès au Challenge départemental :

A l'issue des 3 Plots, **Tous les nageurs ayant été classés (non disqualifiés) aux épreuves pourront participer au challenge.**

PROGRAMME AVENIRS

Programme

Le programme du challenge départemental

Samedi :
4x50 NL et 100 4N

Dimanche :
4x50 4n et 100 NL

**Toutes les combinaisons sont interdites pour les catégories « Avenirs » .
Seuls les slips de bain ou boxer mi-cuisse.
En cas de non respect, une disqualification pour tenue incorrecte sera prononcée par le juge arbitre**

Les modalités des récompenses vous seront précisées ultérieurement.

Détails des plots qualificatifs

Plot 1	Plot 2	Plot 3
PROGRAMME	PROGRAMME	PROGRAMME
50 NL	50 Br	50 Pap
50 Dos	100 4N	200 NL
4x50 Br Mixte Mini 1 G – 1 F	4x50 Pap Mixte	4x50 NL Mixte Mini 1 G – 1 F

Classement Clubs sur la Finale :

Résultats individuels et relais (2 par club Max). Les points de la table de cotation seront doublés.

INTERCLUBS AVENIRS

Ces compétitions seront organisées sur 1 zone Géographique, en bassin de 25 m.

CATEGORIES CONCERNEES

Filles 10 ans et moins nées en 2009 et après
Garçons 11 ans et moins nés en 2008 et après
Titulaires du « Pass'Compétition Natation Course »

REGLEMENT SPORTIF

Modalités

Pass'Compétition obligatoire pour tous les nageurs.

Aucun changement dans les relais ne sera autorisé après la fin de l'échauffement.

Les engagements se feront via Extranat ainsi que la composition des équipes

Chaque équipe sera composée de 4 nageurs

Un club ne pourra engager que des équipes filles ou des équipes garçons

Et en hors classement soit 1 équipe mixte en sexe (3F-1G ou 1F-3G), soit 1 équipe « bannière » par club.

Les Clubs auront la possibilité d'engager 2 remplaçants (1 fille et 1 garçon), ils participeront au 100m 4 Nages en hors Compétition (leurs points ne seront pas pris en compte pour le classement)

Le Comité Départemental se réserve le droit, le jour de l'édition de la Start Liste, de limiter le nombre d'équipes par Club, dans le cas où la compétition serait trop longue pour des Avenirs.

ENGAGEMENTS

L'engagement sera de 30 € par équipe, prélevé sur la provision.

Les forfaits seront facturés 50 € par équipe dont le forfait ne sera pas déclaré dans les temps.

OFFICIELS

Un officiel par équipe engagée devra être fourni par les clubs (maximum 3 Officiels par club) à chaque réunion.

RECOMPENSES

- Un classement au total des points obtenus sur chaque épreuve à la table de cotation.
- Une coupe aux 3 premières équipes Dames et Messieurs sans distinction d'âge et une médaille à chaque équipier remplaçant compris.

CALENDRIER

Journée	Compétition	Début des engagements	Fin des engagements	épreuves
1	18 Mai 2019	07 Mai 2019	14 Mai 2019	100 4n 4x50 4n 4x50 brasse 4x50 papillon 4x50 NL

PROGRAMME JEUNES

Qualificatif : Championnats de France Jeunes
Championnats Régional Jeunes
Championnats Départemental Jeunes

Ces compétitions seront organisées sur 2 zones géographiques et sur 2 jours en bassin de 25 m.

déroulement de la compétition, être engagés)

Le département établira une sélection des nageurs qualifiés aux France Jeunes dans le cadre de la participation à un meeting les 22 et 23 Juin 2019. Date limite de performances le 16 juin 2019

CATEGORIES D'AGE CONCERNEES

A- Catégorie Jeunes

Jeunes 1 - Filles nées en 2008 et Garçons nés en 2007

Jeunes 2 - Filles nées en 2007 et Garçons nés en 2006

Jeunes 3 - Filles nées en 2006 et Garçons nés en 2005

B- Titulaires du « Pass'Compétition Natation Course »

Programme - Cf page suivante

Accès aux finalités régionales et nationales

Suivant règlement F.F.N. et L.I.F.N.

REGLEMENT SPORTIF

REGLEMENT SPORTIF

Les nageurs sont autorisés à 5 épreuves maximum par plot et 6 épreuves maximum pour la championnat départemental.

Les clubs doivent être raisonnables et n'engager que les nageurs susceptibles de réaliser des 1500 et 800 NL dans des temps représentatifs de la compétition (EX : un 800 en 14 minutes et un 1500 en 25 minutes ne doivent pas, dans l'intérêt du nageur et du bon

Plus aucun engagement ne sera admis après la date butoir indiquée sur extranat, quels que soient la compétition et le motif.

PROGRAMME JEUNES

PROGRAMME DE LA COMPETITION

Plot 1

Samedi : 200 4N (G) - 50 NL - 200 Pap - 200 Dos - 800 NL (F meilleures séries en 1er)

Dimanche : 200 4N (F) - 50 Dos - 200 NL - 200 Br - 1500 NL (G meilleures séries en 1er)

Plots 2

Samedi: 400 4N (G) - 50 Br - 100 Pap - 400 NL (F) - 100 NL

Dimanche: 400 4N (F) - 50 Pap - 100 Dos - 400 NL (G) - 100 Br

Plot 3

Samedi: 200 4N (G) - 50 NL - 200 Pap - 200 Dos - 800 NL (F meilleures séries en 1er)

Dimanche: 200 4N (F) - 50 Dos - 200 NL - 200 Br - 1500 NL (G meilleures séries en 1er)

Plot 4

Samedi: 400 4N (F) - 50 Pap - 100 Dos - 400 NL (G) - 100 Br

Dimanche: 400 4N (G) - 50 Br - 100 Pap - 400 NL (F) - 100 NL

Particularités du Championnat Départemental

Samedi: 50 NL - 100 Pap - 200 NL - 100 Br - 200 Dos - 50 Pap - 200 4N

Dimanche: 50 Dos - 200 Br - 100 NL - 400 NL - 200 Pap - 50 Br - 100 Dos

Calendrier des compétitions

Etape	Date de la compétition	Début des engagements	Fin des engagements
1	06 & 07 Décembre 2018	27 novembre 2018	04 Décembre 2018
2	16 & 17 Février 2019	05 Février 2019	12 Février 2019
3	30 & 31 Mars 2019	19 Mars 2019	26 Mars 2019
4	13 & 14 Avril 2019	02 Avril 2019	09 Avril 2019
Finale départementale	22 & 23 Juin 2019	11 Juin 2019	18 Juin 2019

Plus aucun engagement ne sera admis après la date butoir indiquée sur extranat, quels que soient la compétition et le motif.

INTERCLUBS JEUNES

Cette compétition sera organisée sur 1 seule Zone géographique départementale, en bassin de 25 m, Début des épreuves **1h** après l'ouverture des portes.

CATEGORIES CONCERNEES

A- Catégories Jeunes

Jeunes Filles nées entre 2006 et 2008
Jeunes Garçons nés entre 2005 et 2007

B- Titulaires du « Pass'Compétition Natation Course »

REGLEMENT

Pour les 4 X 100m 4 Nages, chaque relayeur doit réaliser un 100m 4 Nages.

Programme :

Relais 4 x 200 Nage Libre
100 Dos - 100 Papillon - 100 NL - 100 Brasse
100 Relais 4 x (100m 4 Nages Individuel) Chaque relayeur réalisera un 100m 4 Nages

Règlement sportif

Chaque équipe sera composée de 4 nageurs, sans distinction d'âge.

Pas de nombre maximum d'équipe engagée par club

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes

Un nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles ainsi qu'aux 2 relais.

Toutes les épreuves individuelles doivent être nagées par deux nageurs de l'équipe

Les Clubs pourront engagés en hors classement soit 1 équipe mixte, soit 1 équipe « bannière »

Les remplaçants nageront un 100m 4 Nages en hors concours.

ENGAGEMENTS

L'engagement sera de 30 € par équipe, prélevés sur provision.

Les forfaits non déclarés seront facturés 50 € par équipe.

CLASSEMENT

Le classement sera établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur sur les deux journées. **Les points du relais ne sont pas doublés.**

En cas d'égalité, le nombre de points établis lors du relais départagera les concurrents.

RECOMPENSES

Les trois premières équipes recevront une coupe et chaque équipier recevra une médaille remplaçant compris.

OFFICIELS

Un officiel par équipe engagée devra être fourni par les clubs (maximum 3 Officiels par club) à chaque réunion.

Date de la compétition

19 Mai 2019

Début des engagements

07 Mai 2019

Fin des engagements

14 Mai 2019

Plus aucun engagement ne sera admis après la date butoir indiquée sur extranat, quels que soient la compétition et le motif.

JOURNEES HONNEUR

Ces compétitions seront organisées sur 1 zone géographique.

Compétition d'animation.

CATEGORIES CONCERNEES

Catégories Jeunes et avant

Jeunes Filles nées en 2008 et avant

Jeunes Garçons nés en 2007 et avant

REGLEMENT

Programme

Journées 1, 3 et 5

100 4N - 50 Dos - 100 Pap - 50 Brasse - 100 NL

Journées 2 et 4

200 NL- 100 Dos - 50 Pap - 100 Brasse - 50 NL

Plus aucun engagement ne sera admis après la date butoir indiquée sur extranat, quels que soient la compétition et le motif.

Nous rappelons à tous qu'il s'agit d'une compétition.

Nous vous remercions de ne présenter que des nageurs susceptibles de parcourir ces épreuves avec une qualité de nage suffisante et une tenue adaptée (slip de bain pour les messieurs, maillot de bain une pièce pour les dames et bonnet pour tous).

Journée	Date de la compétition	Début des engagements	Fin des engagements
1	01 Décembre 2018	20 novembre 2018	27 novembre 2018
2	19 janvier 2019	08 janvier 2019	15 janvier 2019
3	16 Février 2019	05 Février 2019	12 Février 2019
4	06 Avril 2019	26 Mars 2019	02 Avril 2019
5	01 Juin 2019	21 Mai 2019	28 Mai 2019

Calendrier des compétitions

	50NL	100NL	50Dos	100Dos	50 Br	100 Br	50Pap	100Pap	1004n	200 NL
FILLES	53"00	1'53"00	1'00"00	2'00"00	1'10"00	2'15"00	58"00	2'03"00	2'04"00	3'55"00
GARÇONS	48"00	1'48"00	55"00	1'55"00	1'00"00	2'05"00	53"00	1'58"00	1'55"00	3'45"00

Grille de Temps. Une amende de 10 € sera prélevée pour dépassement de temps par rapport à la grille

MEETING DE RENTREE

Cette compétition sera organisée sur
1 zone géographique et sur 2 jours, en bassin de 25 m.
Compétition d'animation.

CATEGORIES CONCERNEES

Catégories Jeunes

Jeunes Filles de 2006 à 2008
Jeunes Garçons 2005 à 2007

Catégories Juniors

Juniors Filles De 2002 à 2005
Juniors Garçons de 2001 à 2004

Catégories Séniors

Séniors Filles 2001 et avant
Séniors Garçons 2000 et avant

REGLEMENT

A- Programme

Journée 1

200 4N - 100 Papillon - 50 NL - 200 Dos -
100 Brasse - 200 NL - 50Dos

Journée 2

100 4N - 400 NL - 50 Brasse - 200 Papillon -
100 Dos - 200 Brasse - 50 Papillon - 100 NL

B- Règlement Sportif

Maximum 6 épreuves individuelles.
La commission sportive se réserve le droit de limiter le
nombre de séries en fonction des engagements.

Le comité se réserve le droit de limiter le nombre
d'engagements pour avoir une durée de compétition
raisonnable. Le 400 NL se nagera à 2 par ligne sauf les 2
dernières séries.

**Attention : Plus aucun engagement ne sera admis
après la date butoir indiquée sur extranat, quels que
soient la compétition et le motif.**

**Plus aucun engagement ne sera
admis après la date butoir indiquée
sur extranat, quels que soient la
compétition et le motif.**

Date de la compétition

20 & 21 Octobre 2018

Début des engagements

09 Octobre 2018

Fin des engagements

16 Octobre 2018

CHAMPIONNAT DES HAUTS DE SEINE - HIVER

Cette compétition sera organisée sur 1 seule Zone géographique départementale, en bassin de 25 m, Début des épreuves **1h** après l'ouverture des portes.

CATEGORIES CONCERNEES

Catégories Juniors

Juniors Filles De 2002 à 2005 (J1/J2/J3/J4)

Juniors Garçons de 2001 à 2004 (J1/J2/J3/J4)

Catégories Séniors

Séniors Filles 2001 et avant

Séniors Garçons 2000 et avant

La catégorie « Jeunes » est autorisée à participer aux épreuves du ½ fond (800 NL, 1500 NL et 400 4N). Le comité se réserve de limiter la participation de ces jeunes.

REGLEMENT

Programme

Identique aux Championnats Régionaux

Bassin de 25 m (P. 18 du Règlement L.I.F.)

Compétition les 17 & 18 novembre 2018 avec un début des engagements le 6 novembre 2018 et une date limite d'engagements le 13 novembre 2018

Règlement Sportif

Identique au programme au Championnat Régional (Page 19 du Règlement L.I.F.)

Le Comité se réserve le droit, en vue de maintenir un programme attractif et dynamique, et pour limiter la durée de la compétition, de faire nager les séries de 800 et 1500 NL les plus lentes à 2 nageurs par ligne et/ou d'annuler les engagements.

Les séries des 800m et 1500m NL seront constituées au temps d'engagement. Le programme sera édité dans l'ordre des séries des plus lentes aux plus rapides, mais les courses seront

dans le sens inverse, de la série la plus rapide à la série la plus lente.

Le Comité se réserve le droit, en vue de maintenir un programme attractif et dynamique, et pour limiter la durée de la compétition, de faire nager les séries de 800 et 1500 NL les plus lentes à 2 nageurs par ligne et/ou d'annuler les engagements. Le 400 NL se nagera à 2 par ligne sauf les 2 dernières séries.

ENGAGEMENTS

Les droits d'engagement de 5.00 € par épreuve seront prélevés sur la provision. En cas de forfaits ces derniers seront facturés:

30 € s'ils sont déclarés après les 30 minutes suivant l'ouverture des portes.

Tout dépassement de temps par rapport au temps d'engagement inscrit sur la fiche de course au-delà de **30"** pour le 800 m, **45"** pour le 1500 m et **20"** pour les 400 m 4 Nages sera pénalisé par une amende de **30 € à l'exception des 3 premiers par catégorie.**

RECOMPENSES

Une récompense sera remise aux 3 premiers par catégorie d'âge et par épreuves. (J1/J2 - J3/J4 et TC)

Plus aucun engagement ne sera admis après la date butoir indiquée sur extranat, quels que soient la compétition et le motif.

CHAMPIONNAT DES HAUTS DE SEINE - JUNIORS

Cette compétition sera organisée sur 1 seule Zone géographique départementale, en bassin de 25 m, Début des épreuves **1h** après l'ouverture des portes.

CATEGORIES CONCERNEES

Catégories Juniors

Juniors Filles De 2002 à 2005

Juniors Garçons de 2001 à 2004

REGLEMENT

Programme

Identique aux Championnats Régionaux Bassin de 25 m (P. 20 du Règlement L.I.F.)

Compétition les 26 & 27 janvier 2019 avec un début des engagements le 15 Janvier 2019 et une date limite d'engagements le 22 Janvier 2019

Règlement Sportif

Identique au programme au Championnat Régional Juniors (Page 20 du Règlement L.I.F.)

Le Comité se réserve le droit, en vue de maintenir un programme attractif et dynamique, et pour limiter la durée de la compétition, de faire nager les séries de 800 et 1500 NL les plus lentes à 2 nageurs par ligne et/ou d'annuler les engagements.

Les séries des 800m et 1500m NL seront constituées au temps d'engagement. Le programme sera édité dans l'ordre des séries des plus lentes aux plus rapides, mais les courses seront dans le sens inverse, de la série la plus rapide à la série la plus lente. Le 400 NL se nagera à 2 par ligne sauf les 2 dernières séries.

Le Comité se réserve le droit, en vue de maintenir un programme attractif et dynamique, et pour limiter la durée de la compétition, de faire nager les séries de 800 et 1500 NL les plus lentes à 2 nageurs par ligne et/ou d'annuler les engagements.

ENGAGEMENTS

Les droits d'engagement de 5.00 € par épreuve seront prélevés sur la provision. En cas de forfaits ces derniers seront facturés:

30 € s'ils sont déclarés après les 30 minutes suivant l'ouverture des portes.

Tout dépassement de temps par rapport au temps d'engagement inscrit sur la fiche de course au-delà de **30"** pour le 800 m, **45"** pour le 1500 m et **20"** pour les 400 m 4 Nages sera pénalisé par une amende de **30 € à l'exception des 3 premiers par catégorie.**

RECOMPENSES

Une récompense sera remise aux 3 premiers par catégorie d'âge et par épreuves. (J1/J2 - J3/J4 et TC)

Plus aucun engagement ne sera admis après la date butoir indiquée sur extranat, quels que soient la compétition et le motif.

CHAMPIONNAT DES HAUTS DE SEINE - PRINTEMPS

Cette compétition sera organisée sur 1 seule Zone géographique départementale, en bassin de 50m ou 25m, Début des épreuves **1h** après l'ouverture des portes.

CATEGORIES CONCERNEES

Catégories Juniors

Juniors Filles De 2002 à 2005

Juniors Garçons de 2001 à 2004

Toutes Catégories

Séniors Filles 2001 et avant

Séniors Garçons 2000 et avant

REGLEMENT

Programme

Identique aux Championnats Régionaux

Bassin de 25 m (P. 19 du Règlement L.I.F.)

Compétition les 16 & 17 mars 2019 avec un début des engagements le 05 mars 2019 et une date limite d'engagements le 12 mars 2019

Règlement Sportif

Identique au programme au Championnat Régional (Page 19 du Règlement L.I.F.)

Le Comité se réserve le droit, en vue de maintenir un programme attractif et dynamique, et pour limiter la durée de la compétition, de faire nager les séries de 800 et 1500 NL les plus lentes à 2 nageurs par ligne et/ou d'annuler les engagements.

Les séries des 800m et 1500m NL seront constituées au temps d'engagement. Le programme sera édité dans l'ordre des séries des plus lentes aux plus rapides, mais les courses seront dans le sens inverse, de la série la plus rapide à la série la plus lente.

Le Comité se réserve le droit, en vue de maintenir un programme attractif et dynamique, et pour limiter la durée de la compétition, de faire nager les séries de 800 et 1500 NL les plus lentes à 2 nageurs par ligne et/ou d'annuler les engagements. Le 400 NL se nagera à 2 par ligne sauf les 2 dernières séries.

ENGAGEMENTS

Les droits d'engagement de 5.00 € par épreuve seront prélevés sur la provision. En cas de forfaits ces derniers seront facturés:

30 € s'ils sont déclarés après les 30 minutes suivant l'ouverture des portes.

Tout dépassement de temps par rapport au temps d'engagement inscrit sur la fiche de course au-delà de **30"** pour le 800 m, **45"** pour le 1500 m et **20"** pour les 400 m 4 Nages sera pénalisé par une amende de **30 € à l'exception des 3 premiers par catégorie.**

RECOMPENSES

Une récompense sera remise aux 3 premiers par catégorie d'âge et par épreuves. (J1/J2 - J3/J4 et TC)

Plus aucun engagement ne sera admis après la date butoir indiquée sur extranat, quels que soient la compétition et le motif.

CHAMPIONNAT OPEN DES HAUTS DE SEINE

Cette compétition sera organisée en bassin de 50m sur 1 seule zone géographique. Le premier départ se fera **1h** après l'ouverture des portes.

CATEGORIES CONCERNEES

Catégories Juniors

Juniors Filles De 2002 à 2005

Juniors Garçons de 2001 à 2004

Toutes Catégories

Séniors Filles 2001 et avant

Séniors Garçons 2000 et avant

REGLEMENT SPORTIF

La commission sportive se réserve le droit de limiter le nombre de séries en fonction des engagements.

La commission sportive se réserve le droit de limiter le nombre de séries en fonction des engagements.

Les épreuves seront nagées toutes catégories d'âge confondues en séries et les finales pour les 50m et 100m seront organisés de la manière suivante : A TC, B Juniors 3/4, C Juniors 1/2.

Les épreuves de relais seront nagées en TC, limitées à 2 équipes par club.

ENGAGEMENTS

Cette compétition est ouverte à tous les nageurs, juniors et seniors ayant réalisés les temps de la grille ci-jointe.

Pour les 400m, il sera retenu 5 séries maximum.

Le nombre d'épreuves est limité à 6 par nageur.

Les droits d'engagements pour les clubs du département sont à 7 € par épreuve seront prélevés sur la provision.

En cas de forfaits ces derniers seront facturés :

30 € s'ils sont déclarés après les 30 minutes suivant l'ouverture des portes.

Les droits d'engagement pour les clubs hors département des Hauts-de-Seine sont de 10€ par épreuve. Ils devront adresser leur règlement au CD92 natation (1 allée de la Libération 92000 Nanterre) avant la compétition.

En cas de forfait aucun remboursement d'engagements ne sera effectué.

RECOMPENSES

Les nageurs seront récompensés suivant les catégories suivantes, à l'issue des séries des 200m, 400m et à l'issue des finales des 50m et 100m (ordre finales prioritaires pour classement)

Filles J1/J2 : 14-15 ans, J3/J4 : 16-17 ans, SEN : 18 ans et plus

Garçons J1/J2 : 15-16 ans, J3/J4 : 17-18 ans, SEN : 19 ans et plus

Les 3 premiers de chaque catégorie recevront une médaille, mais seuls les nageurs des Hauts de Seine recevront aussi un cadeau sous forme de bon d'achat.

Plus aucun engagement ne sera admis après la date butoir indiquée sur extranat, quels que soient la compétition et le motif.

COMPÉTITIONS MAÎTRES

Ces compétitions seront organisées en bassin de 25 m ou 50 m en 6 ou 8 lignes d'eau.

Cette compétition sera organisée sur 1 Zone géographique.

Cette compétition n'est pas open.

Premier départ **45 mn** après l'ouverture des portes.

CATEGORIES CONCERNEES

Ces compétitions s'adressent aux catégories officielles des maîtres (sauf les C0)

PROGRAMME

1ère et 2ème Journée

100 4N - 50 NL - 100 Dos - 50 Brasse - 100 papillon - 50 dos - 100 NL - 50 Papillon - 100 Brasse - 4x100 NL - 4x100 4n - 4x200 NL

3ème Journée

200 4N - 50 NL - 100 Dos - 50 Brasse - 100 Papillon - 50 Dos - 100 NL - 50 Papillon - 100 Brasse - 4x100 NL - 4x100 4N - 4x200 NL

REGLEMENT SPORTIF

- Conforme aux règlements F.I.N.A., L.E.N. et F.F.N.
- Les participants devront obligatoirement être licenciés à la F.F.N.
- Les relais mixtes devront être obligatoirement constitués de 2 dames et 2 messieurs
- Les séries seront faites au temps d'engagement de toutes les catégories confondues
- Chaque nageur pourra participer à toutes les épreuves individuelles de son choix ainsi qu'aux relais
- Il n'y a pas de grille qualificative de temps

ENGAGEMENTS

Les engagements individuels ainsi que la composition des relais devront être saisis sur extranat.fr, dernier délai le mardi qui précède la compétition.

Les droits d'engagements sont de 2 euros par épreuves individuelles et par relais.

Un engagement supplémentaire le jour de la compétition sera facturé 5x le montant initial correspondant (ex: 5 euros passe à 25 euros)

OFFICIELS

Il sera aux clubs de présenter 1 officiel à partir de 3 nageurs, 2 officiels à partir de 10 nageurs et 3 officiels à partir de 20 nageurs, etc ..

FORFAITS

Les forfaits devront être déclarés au moins 30' avant le début des épreuves.

Plus aucun engagement ne sera admis après la date butoir indiquée sur extranat, quels que soient la compétition et le motif.

Journée	Date de la compétition	Début des engagements	Fin des engagements
1	15 Décembre 2018	04 Décembre 2018	11 Décembre 2018
2	A définir	A définir	A définir

CHAMPIONNAT OPEN DES HAUTS DE SEINE MAÎTRES

Cette compétition sera Open.

Cette compétition sera organisée en bassin de 25 m
Cette compétition sera organisée sur 1 Zone géographique et sur 1 jour
Premier départ 1h après l'ouverture des portes.

CATEGORIES CONCERNEES :

Ce Meeting s'adresse aux nageurs et nageuses de 25 ans et plus.

PROGRAMME

La compétition aura lieu le 23 & 24 Février 2019 avec un début des engagements le 12 Février 2019 et une fin d'engagement le 19 Février 2019

50 Dos - 200 Brasse - 100 Papillon - 50 NL - 200 Dos - 100 Brasse - 100 4N

Pause

50 Papillon - 200 NL - 100 Dos - 50 Brasse - 200 Papillon - 100 NL - 200 4N

REGLEMENT SPORTIF

- Conforme aux règlements F.I.N.A., L.E.N. et F.F.N.
- Les participants devront obligatoirement être licenciés à la F.F.N.
- Les séries seront faites au temps d'engagement de toutes les catégories confondues
- Chaque nageur pourra participer à toutes les épreuves individuelles de son choix ainsi qu'aux relais
- Il n'y a pas de grille qualificative de temps

ENGAGEMENTS

Engagement individuel : 5 € par épreuve

Les clubs doivent obligatoirement présenter au moins 1 officiel à partir de 2 nageurs engagés et au moins 2 officiels à partir de 15 nageurs engagés.

Il sera demandé au moment des engagements un chèque de caution de 50€ pour les officiels. Le chèque sera restitué si les conditions sont remplies.

Les résultats sont consultables sur le site du comité : <http://hautsdeseine.ffnatation.fr>

Les engagements se feront sur Extranat.fr, le bordereau financier doit être envoyé à l'adresse du Comité (précisée ci-dessous). Ils devront être obligatoirement accompagnés du règlement correspondant libellé à l'ordre du CD 92.

Date limite des engagements le 19 février 2019

Comité des Hauts-de-Seine de Natation

1, allée de la Libération

92000 Nanterre

Email : cdnatation92@yahoo.fr

Toute tentative de record ou meilleure performance française, européenne ou mondiale, doit être signalée au CD92 avant la date limite des engagements, afin de faire l'objet d'une déclaration au préalable.

1. FORFAITS :

Les forfaits devront être déclarés au moins 30 minutes avant le début des épreuves.

Aucun engagement ne sera remboursé.

Aucun engagement ne sera accepté le jour de la compétition

2. RECOMPENSES

Une médaille aux 3 premiers par catégories d'âge.

Plus aucun engagement ne sera admis après la date butoir indiquée sur extranat, quels que soient la compétition et le motif.

LE COMITE DEPARTEMENTAL

Fonction	Nom	Prénom
Présidente	BROSSOIS	Anne
Secrétaire Général	BROSSOIS	Guy
Trésorière	GUEZELLO	Pierrette
Trésorière	PUECHAVY	Thérèse
Président commission sportive	BENELHADJ	Lazreg
Président commission officiels	LE SAUCE	Véronique
Président commission natation synchronisée	ESTEVEES	Martine
Président commission informatique	JUDE	Vincent
Président commission disciplinaire	BROSSOIS	Anne
Membre	LECOURT	Sylvain
Membre	GITTON	Jean-Pierre
Secrétaire du comité	KORNFELD-VERROUST	Nathalie

Merci de vous adresser aux personnes en charges des commissions afin d'éviter les éléments de réponses discordants ou les transferts de mails inutiles.

C.D.92

INFORMATIONS

Le CD 92 Natation

*Souhaite à Jordan
COELHO une belle
retraite sportive*

Merci d'avoir porté haut
les couleurs du
département

Nos partenaires institutionnels

